



SAINT QUENTIN MON VILLAGE

n° 90 janvier 2024

www.saint-quentin-sur-isere.fr

LE MAIRE, LE CONSEIL MUNICIPAL et L'ENSEMBLE du PERSONNEL COMMUNAL vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024 et vous convient à la cérémonie des VŒUX Vendredi 12 janvier 2024 à 19 h, salle socioculturelle

SOMMAIRE

Pages 2 à 3	Conseils municipaux, travaux	Pages 8 à 9	Infos Pôle Emploi, forêt communale
Page 4	Infos mairie, incivilités, dégradations	Pages 10 et 11	Zéro déchet
Page 5	CCAS	Pages 12 à 19	Les associations
Pages 6 à 7	Les écoles	Page 20	État civil, infos diverses

CONDENSÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes rendus des conseils, présidés par Jean-Pierre FAURE sont disponibles dans leur intégralité en mairie et sur le site internet www.saint-quentin-sur-isere.fr

CONSEIL du 09 juin 2023

ÉLECTIONS des DÉLÉGUÉS pour les ÉLECTIONS SÉNATORIALES au SCRUTIN de LISTE :
Élus par le Conseil Municipal
TITULAIRES : Aimée BATTEUX, Bajram HALILAJ,
Miranda SUCO
SUPPLÉANTS : Florence CHATELAIN,
Jean Marie KASPERSKI, Jacques PERRIN.

DÉSIGNATION du RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE ÉLU
et ADHÉSION à la MISSION d'ASSISTANCE et de
CONSEIL PROPOSÉE dans ce cadre par le CDG 38.

POINT sur les TRAVAUX

- Réparation de la chaufferie en service depuis 1998 (environ 20 000 €).
- validation de l'installation de la climatisation au 1^{er} étage de la maison communale.

FEUX d'ARTIFICE du 14 JUILLET

Nous constatons avec regret qu'aucune association ne s'est portée candidate pour organiser cette soirée. Une réunion avec les associations est programmée lundi 12 juin. Nous espérons qu'une solution sera trouvée afin de pouvoir maintenir cette animation marquante de l'été.

PROJET d'un CONSEIL MUNICIPAL des JEUNES : Elvire BOSCH a été invitée à suivre un Conseil Municipal des jeunes à TULLINS, Elle nous donnera plus de détails lors d'une prochaine réunion.

CRÉATION d'un POSTE d'AGENT TECHNIQUE pour venir en renfort des services techniques pour le mois d'août 2023.

BRUITS au SEIN du VILLAGE

Les riverains de la salle socioculturelle et les habitants du cœur de village subissent régulièrement d'importants désagréments, entre autres les vrombissements des engins à moteur, pas toujours réglementaires, la musique à forte puissance, les conversations animées, même à une heure avancée de la nuit et aussi les insultes. Malgré les rappels réguliers et l'intervention à plusieurs reprises des forces de l'ordre, le problème demeure. Bien difficile de trouver les solutions pour que chacun puisse raisonnablement « vivre » sans gêner l'autre. C'est ici que le respect, la compréhension et la tolérance prennent tout leur sens.

CONSEIL du 10 juillet 2023

CRÉATION de POSTES d'ADJOINTS d'ANIMATION

Recrutement d'adjoints d'animation pour l'année scolaire 2023/2024 pour assurer les missions de garderie, cantine et entretien ménager des bâtiments communaux. Il convient donc d'ouvrir au recrutement, les postes suivants dont la rémunération sera calculée sur l'IB 368/IM 362

- ▶ un poste de 4.5 heures hebdomadaires annualisées, du 9 juillet 2023 au 7 juillet 2024 ;
- ▶ un poste de 15.5 heures hebdomadaires annualisées, du 8 juillet 2023 au 7 juillet 2024 ;
- ▶ un poste de 22 heures hebdomadaires annualisées, du 9 juillet 2023 au 7 juillet 2024 ;
- ▶ un poste de 11 heures hebdomadaires annualisées, du 9 juillet 2023 au 7 juillet 2024 ;
- ▶ un poste de 30 heures hebdomadaires annualisées, du 9 juillet 2023 au 7 juillet 2024.

QUESTIONS DIVERSES

- ▶ l'installation de la climatisation à l'étage de la maison communale est en cours ;
 - ▶ les travaux du City Park ont débuté ;
 - ▶ le remplacement des panneaux lumineux sera bientôt effectif, la commande est passée auprès du prestataire actuel, le génie civil sera réalisé par AZ2 ;
 - ▶ plusieurs élus ont répondu favorablement à l'invitation de la Fédération Départementale de Pêche de l'Isère pour l'inauguration de l'étang pédagogique qui a eu lieu vendredi 7 juillet.

CONSEIL du 10 juillet 2023 (SUITE)

CRÉATION et SUPPRESSION de POSTES

Pour permettre l'avancement de grade de deux agents de la collectivité, suppression du poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe de 28h hebdomadaires et création d'un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe de 28 heures et suppression du poste d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe de 23 heures et création d'un poste d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe de 23 heures.

CRÉATION d'un POSTE d'AGENT de MAÎTRISE

Pour le recrutement d'un responsable des services techniques à temps complet à compter du 1er septembre 2023

La rémunération de cet emploi sera calculée sur la base de l'IB 568 – IM 481 et de la modification du tableau des emplois.

CONSEIL du 18 SEPTEMBRE 2023

TRAVAUX en FORÊT

Demande de subvention pour des travaux de dégagement et nettoyage pour un montant de 1 392 € HT, déposée auprès du Département et de la Région.

INSTAURATION de la TAXE d'HABITATION

sur les LOGEMENTS VACANTS sur les résidences secondaires et autres locaux non affectés à l'habitation principale.

RÉPRISE des CONCESSIONS SUIVANTES, en ÉTAT d'ABANDON au CIMETIÈRE

Concession U 9-10 délivrée au nom de Jallud le 7 mai 1979 ;
Concession E1 délivrée au nom de Marchand le 12 novembre 1958 ;
Concession C5 délivrée au nom de André le 16 septembre 1970 ;
Concession C9 délivrée au nom de Germain le 16 septembre 1976 ;
Concession C17 délivrée au nom de Champavier le 23 février 1966.

VERSEMENT d'une SUBVENTION EXCEPTIONNELLE au SOU des ÉCOLES

de 1 000 € en soutien de la classe verte de l'école élémentaire pour l'année scolaire de 2022/2023.

CONSEIL du 23 OCTOBRE 2023

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Débat au sein du Conseil Municipal sur le projet de PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables). Le PADD reprenant l'essentiel des éléments du PADD précédant la réalisation du PLU communal en 2014, le Conseil Municipal n'émet pas d'observation.

TRANSMISSION DÉMATÉRIALISÉE des ACTES à la PRÉFECTURE,

avenant à la convention passée avec l'État rendue nécessaire dans le cadre d'un changement d'opérateur approuvé par le Conseil Municipal.

MISE en LOCATION de l'ANCIENNE CASERNE des POMPIERS

pour un montant mensuel fixé à 1 000 €.

CENTRE MEDICO-SCOLAIRE de VOIRON,

approbation de la convention à passer avec le CMS et notamment la participation de 107.20 € au fonctionnement du celui-ci.

SERVICE MUTUALISÉ d'INSTRUCTION du DROIT des SOLS

Approbation du renouvellement de la convention avec la SMVIC (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté) relative aux conditions d'instruction des dossiers de droit au sol de la commune.

APPROBATION de la CONVENTION de PARTENARIAT et d'ASSISTANCE à la GESTION de l'ENS du GOURET avec le CEN ISÈRE

et décision de solliciter une subvention au taux maximal auprès du Département pour prise en charge financière de ces actions.

Les TRAVAUX sur la COMMUNE

Travaux en cours

- Installation de nouveaux panneaux lumineux pour l'information ;
- Remise en état de l'ancienne caserne ;
- City Park au Gît ;
- Étanchéité toit (côté bar) à la salle socioculturelle.

Travaux terminés

- Entretien des routes ;
- Éclairage public, passage en LED au centre village ;
- Réfection foyer de la chaudière à bois ;
- Remise en état du terrain de sport de l'école élémentaire ;
- Climatisation à la maison communale.

Les DÉGRADATIONS au SEIN de notre VILLAGE ont coûté 15 000 € aux contribuables

La liste est longue et malheureusement peut-être pas définitive :

- ⇒ Grillage du city park couché ;
- ⇒ Portail entrée boulodrome forcé ;
- ⇒ Détérioration de noyers à proximité du boulodrome ;
- ⇒ Volet roulant de la médiathèque détérioré ,
- ⇒ Rosace école maternelle abimée ;
- ⇒ Boîte aux lettres école maternelle saccagée ;
- ⇒ Interphone école élémentaire éventré ;
- ⇒ Porte école maternelle forcée ;
- ⇒ Devanture médiathèque détériorée ;
- ⇒ Allumage de feux devant la médiathèque et la maison communale ;
- ⇒ Vol de panneaux routiers et dégradation bornes de signalisation ;
- ⇒ Vol de vélos à l'école maternelle.

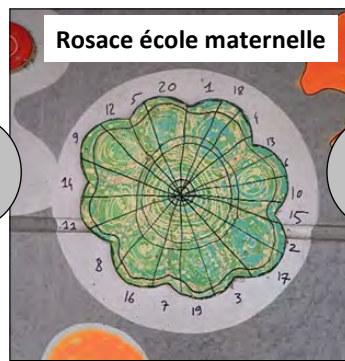


Devanture médiathèque

Les travaux de réparation représentent un coût important pour la commune et une charge de travail supplémentaire pour les employés communaux. Les multiples interventions du maire auprès de la gendarmerie ont débouché sur des patrouilles régulières sur notre commune. Face à toutes ces dégradations la population est choquée et ne comprend pas la signification de ces gestes destructeurs.



Volet roulant médiathèque



Rosace école maternelle



Interphone école élémentaire



Porte école maternelle



Feux maison communale



Feux médiathèque



Grillage du city park



Boîte aux lettres école maternelle



Portail du stade

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le samedi 2 décembre, les parents des nouveau-nés de l'année 2023 se sont retrouvés à la maison communale pour recevoir leur bouquet de naissance. Nous avons accueilli cinq fillettes et deux garçonnets : Bianca, Sharly, Ariane, Zoé, William, Jayson et Nour.

Après la traditionnelle photo souvenir, les familles et membres du CCAS ont partagé le verre de l'amitié et fait brièvement connaissance. Souvent les jeunes parents travaillent hors de Saint Quentin et n'ont pas l'occasion de se rencontrer, ni même de participer à la vie du village.

Une petite décoration de Noël et quelques poèmes ont accompagné les bouquets. Malgré la pluie et la grisaille au dehors, ce fut un moment chaleureux, sympathique et agréable.



APPEL à la SOLIDARITÉ COMMUNALE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Si vous avez repéré une personne isolée, malade, handicapée qui connaît des difficultés, merci de prendre le temps de la signaler en mairie afin que le CCAS puisse lui venir en aide.

Tél 04 76 93 60 08 ou

mairie@saint-quentin-sur-isere.fr

Le repas des aînés est programmé le

SAMEDI 9 MARS à 12 h

à la salle socioculturelle.

Les colis seront ensuite distribués aux personnes de plus de 80 ans qui sont dans l'incapacité physique de se déplacer pour participer au repas ou qui résident en EHPAD. A partir de début janvier, les membres du CCAS vont rendre visite aux aînés concernés, ceux nés en 1955 et les précédents, pour les inviter.

LES FORAGES

Forage à usage domestique

La déclaration des dispositifs de prélèvements, puits ou forages, rendue obligatoire par le décret n° 2008-652 du 2 juillet 2008, est à déposer auprès des services de la mairie de la commune d'implantation du forage.

Sont concernés tous les ouvrages de prélèvement d'eau souterraine, puits ou forages, à des fins d'usage domestique (art. R 214-5 du code de l'environnement).

Est assimilé à un usage domestique de l'eau, tout prélèvement inférieur ou égal à 1 000 m³ d'eau par an, qu'il soit effectué par une personne physique ou une personne morale et qu'il le soit au moyen d'une seule installation ou de plusieurs, ainsi que tout rejet d'eaux usées domestiques dont la charge brute de pollution organique est inférieure ou égale à 1,2 kg de DBO₅. Les installations utilisées pour la seule fonction d'arrosage des jardins familiaux rentrent bien dans la catégorie des « usages domestiques » et doivent donc être déclarées en mairie.

Le formulaire Cerfa est disponible sur https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_13837.do

Forage non domestique

En revanche, pour les forages non domestiques, la nomenclature des installations, ouvrages, travaux et activités définis aux articles L 214-1 à L 214-6 soumet à déclaration au titre de la loi sur l'eau la réalisation de tout sondage, forage, y compris les essais de pompage, création de puits ou d'ouvrage souterrain, non destiné à un usage domestique, exécuté en vue de la recherche ou de la surveillance d'eaux souterraines ou en vue d'effectuer un prélèvement temporaire ou permanent dans les eaux souterraines, y compris dans les nappes d'accompagnement de cours d'eau.

Il faut alors déposer une déclaration ou un dossier à la DDT (art. R214-1 du code de l'environnement).

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Dans la perspective des prochaines élections européennes du 9 juin 2024 et dans le cadre du travail entrepris sur la fiabilisation des données de la liste électorale afin de notamment réduire le nombre de plis de propagande électorale non distribués, nous attirons votre attention sur les points suivants :

🗳️ **AUX NOUVEAUX ARRIVANTS sur la COMMUNE** : merci de vous inscrire rapidement sur la liste électorale (ce qui engendrera votre radiation automatique de la liste électorale de votre commune de provenance). Pour ce faire, vous pouvez vous présenter en mairie muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois ou vous inscrire en ligne sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

🗳️ **AUX INSCRITS sur la LISTE ÉLECTORALE** : merci de veiller à communiquer en mairie toute information visant à fiabiliser vos coordonnées (changement d'adresse à l'intérieur de la commune ; adjonction/retrait d'un nom d'épouse notamment). Vous pouvez le faire par téléphone (tel : 04 76 93 60 08) ou mail (mairie@saint-quentin-sur-isere.fr). Merci de votre contribution à la bonne tenue de la liste électorale.

LES ÉCOLES



Peu de changement cette année à la rentrée des classes bien que le plan vigipirate ait été renforcé.

L'école maternelle accueille cette année 54 élèves répartis en deux classes sans aucun changement dans l'équipe enseignante.

En élémentaire, les 112 élèves sont toujours répartis en cinq classes avec une équipe enseignante stable.

Seul changement, la directrice, Sandrine DONNAY est cette année déchargée de classe le mardi.

Quelques travaux ont été effectués cet été pour améliorer les temps de récréation : trajets et jeux repeints dans les cours de récréation et cages de foot refaites à neuf sur le plateau sportif de l'école élémentaire.

Outre l'enseignement des fondamentaux, nos enseignantes sont pleines de projets pour cette année. En maternelle, des projets artistiques avec la poursuite de la danse et le retour d'un intervenant musique. En élémentaire activité théâtre.

Projets sportifs avec la natation, le ski ou l'escalade selon les classes et enfin projet scientifique autour d'un défi énergie avec l'AGEDEN.

Pour chacune de ces actions, les enseignantes ont su et pu s'entourer de professionnels, grâce aux financements de la mairie et du SOU des ÉCOLES mais grâce aussi à la mise à disposition de personnel par la Communauté de Communes.



La DÉMOCRATIE à L'ÉCOLE : Les DÉLÉGUÉS de CLASSE

Article écrit par la classe des CE2/CM1 de Laetitia GASPERONI en juin 2023

Les élèves qui voulaient se présenter en tant que délégué de classe ont fait une affiche de candidature pour se présenter aux autres et donner leurs idées. Ils l'ont expliquée dans leur classe. Ces affiches ont été collées dans le couloir pour que tous les élèves puissent les lire. Ensuite, les élèves de chaque classe ont voté pour deux candidats. Après le dépouillement, les personnes ayant eu le plus de voix, ont été élues déléguées de classe ; il a fallu, dans certaines classes, faire plusieurs tours de vote.

Les délégués ont ensuite été convoqués à une réunion avec les maîtresses, un midi, dans la salle des maîtres. Ils ont tous proposé les idées de leur classe (des discussions avaient été faites avant cette réunion dans chaque classe), puis ils ont discuté des propositions et se sont mis d'accord. Les délégués, guidés par les maîtresses, ont pris des décisions pour améliorer la vie de l'école. Voici ce qui a été fait :

Avant, beaucoup d'élèves ne voulaient jouer qu'au foot sur le plateau. Ils ont décidé de mettre en place des jeux autres que le foot les lundis et mardis. Par exemple : la balle aux prisonniers, le basket, le rugby, l'épervier ... Ces jours-là, le foot est maintenant interdit. Cela permet de jouer avec d'autres personnes que ses amis.

Les élèves ont demandé aux maîtresses de commander de nouveaux jeux : de nouveaux ballons en mousse, des ballons « durs » pour les grandes classes parce que ceux en mousse s'abîment trop vite, un ballon de basket, des cordes à sauter plus solides (celles qu'il y a sont cassantes) et des cerceaux. La directrice a expliqué qu'elle regarderait si c'était possible avec le budget de l'école et a rappelé qu'il fallait aussi prendre soin de ce que l'on avait.

La propreté a été un sujet important : Un coin goûter a été choisi pour que ceux qui goûtent aient un accès plus facile à la poubelle des emballages ; les élèves veulent que la poubelle soit plus près d'eux pour que les déchets ne se perdent pas dans la nature. Les élèves ont demandé qu'une poubelle soit mise sur le plateau pour ne pas avoir de déchets par terre. Un nettoyage de cour a été décidé tous les vendredis par toutes les classes pour que la cour soit plus propre.

La classe des CP s'est occupée de faire un courrier au maire pour demander :

- ♦ une poubelle sur le plateau,
- ♦ un banc de l'amitié pour que les enfants seuls ou tristes s'y assoient et que les autres élèves viennent leur demander ce qui ne va pas, discuter avec eux ou leur proposer de jouer avec eux
- ♦ de repeindre les lignes de course, les jeux (comme l'escargot qui a disparu à cause de travaux dans la cour).



NOUVELLE EMBAUCHE

Pierre DAVID, 58 ans, a intégré, depuis le 11 décembre 2023, les effectifs communaux en qualité de responsable des services techniques.

Responsable du service bâtiments à la mairie de Coublevie au sein de laquelle il a passé les dix dernières années, il aura en charge, en appui sur l'équipe des services techniques composée de trois agents (Alain POLO, Gaël JEANNINGROS et Kevin NUGUES), la gestion de la propreté urbaine, le suivi et l'entretien des voiries, bâtiments communaux et espaces verts et de loisirs.

Il est désormais placé sous l'autorité directe d'Isabelle GIBOUR, secrétaire générale, et en lien étroit avec Jacques PERRIN, adjoint au maire chargé des travaux.

Sa bonne humeur communicative et son souci sincère de la qualité du service rendu à la population seront des atouts majeurs pour notre commune.

Rappel : pour signaler toute anomalie ou dysfonctionnement que vous constateriez sur le territoire communal (éclairage public, voirie, signalétique urbaine...), vous pouvez appeler l'accueil de la mairie au 04 76 93 60 08 ou adresser un mail à mairie@saint-quentin-sur-isere.fr



Employeurs et candidats, simplifiez vos démarches en utilisant l'immersion facilitée : un site immersion-facile.beta.gouv.fr

DÉCOUVERTE	SIMPLICITÉ	OPPORTUNITÉ
<p>1 jour, 1 semaine ou 1 mois en entreprise</p> <p>L'immersion professionnelle est une période courte, variable, adaptée à vos besoins et non rémunérée pour découvrir le métier de votre choix.</p>	<p>100% démarche dématérialisée</p>	<p>7 demandeurs d'emploi sur 10 trouvent un emploi dans les mois qui suivent leur immersion, selon une étude Pôle emploi en 2021.</p>

CANDIDAT

L'immersion professionnelle, la meilleure façon de découvrir votre futur métier

Assurez le succès de votre projet professionnel en découvrant un métier en conditions réelles. Passez quelques jours en entreprise pour vérifier que ce métier vous plaît et vous convient. Profitez-en pour découvrir éventuellement votre futur employeur !

Rechercher une entreprise accueillante

Remplir la demande de convention

- L'immersion est une période courte et non rémunérée en entreprise.
- Il est obligatoire d'avoir une convention validée pour démarrer une immersion.
- Vous conservez votre statut initial et restez couvert par un prescripteur (Pôle emploi, Cap Emploi, Mission Locale, etc.) grâce à la signature d'une convention.
- Vous pouvez être accompagné à chacune de ces étapes par votre conseiller emploi habituel. C'est lui qui validera avec vous la convention. Vous ne le connaissez pas ? Pas de souci, nous saurons l'identifier.

Comment contacter une entreprise pour demander une immersion ?

Si une entreprise a le label "entreprise accueillante", pour lui demander une immersion, vous devez cliquer sur "contacter l'entreprise" et compléter le formulaire...

Employeurs, des difficultés à recruter ? N'hésitez pas à devenir une « entreprise accueillante »

ENTREPRISE

Rencontrer des candidats motivés ? C'est possible avec l'immersion professionnelle !

Contribuez au succès de reconversions professionnelles en ouvrant vos entreprises. Permettez à des profils motivés de découvrir le métier de leur choix, en conditions réelles auprès des professionnels en activité et identifiez ceux qui pourraient venir renforcer votre équipe.

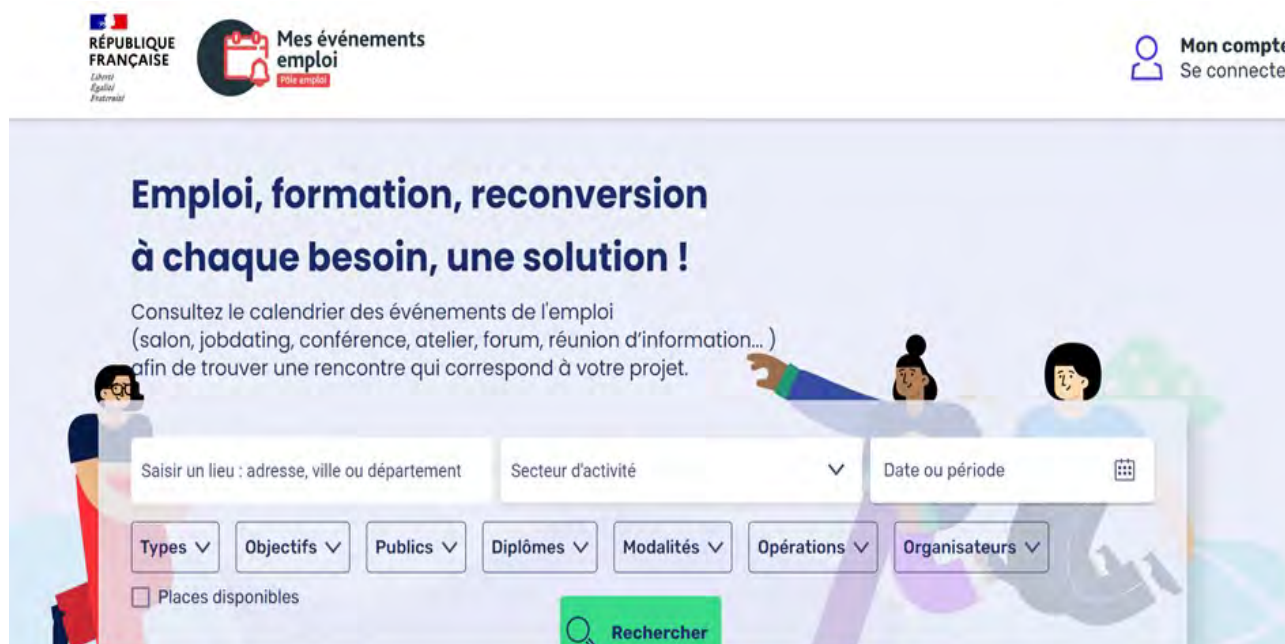
Référer mon entreprise

Modifier mes informations

Remplir la demande de convention

Ne passez pas à côté des opportunités de découverte des métiers et de recrutement sur votre territoire

<https://mesevenementsemploi.pole-emploi.fr/mes-evenements-emploi/evenements>



FORÊT COMMUNALE



Dans le cadre de la gestion durable et multifonctionnelle de la forêt communale de Saint Quentin sur Isère, des travaux en faveur du renouvellement des peuplements forestiers ont été réalisés en parcelles 1 et 2 en 2023. Il s'agit d'un nettoyage et d'une taille de formation de merisiers, d'érables et de chênes, afin de mettre ces arbres en valeur.



Ces travaux ont bénéficié du soutien financier :
▶ de la Région Auvergne Rhône Alpes pour un montant de 1 044 €
▶ du Département de l'Isère pour un montant de 1 044 €.



LA RUBRIQUE RACONTE SAINT QUENTIN

EST TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Nous attendons vos articles sur un fait, un événement ou encore une période qui vous a marqué. Si vous voulez « raconter » et non « écrire » nous sommes à votre écoute, et nous pouvons retranscrire.

Adressez-vous en mairie au 04 76 93 60 08 ou par mail à mairie@saint-quentin-sur-isere.fr et nous reprendrons contact avec vous.

Merci à tous.

Z

SENSIBILISATION AU ZÉRO DÉCHET

É

Le vendredi 17 novembre dernier, la mairie aidée des associations Saint-Quentinoises a organisé une soirée zéro déchet afin de sensibiliser les habitants à la problématique de la gestion des déchets qui devient de plus en plus coûteuse.

En effet, comme l'un des posters l'expliquait, la taxe que nous payons tous sur les ordures ménagères (**TEOM**) est constituée de plusieurs facteurs dont le coût **a augmenté et augmentera** encore de façon inéluctable :

R

► pour la collecte, carburants et entretiens de camions vont crescendo comme pour nos propres véhicules ;

► pour le traitement, les filières à qui sont confiées nos déchets triés subissent également les augmentations d'énergie, répercutées sur la facture finale et auxquelles s'ajoutent de nouveau des coûts de transport pour les voyages vers les zones de dépôt ;

O

► pour ses activités de collecte et traitement des déchets, la communauté de communes est soumise à la **TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes)** comme toute entreprise gérant des déchets et dont l'augmentation atteint près de **16 %** depuis 2019 et jusqu'en 2025 avec une progression qui se poursuivra après 2025 drastiquement pour l'enfouissement de nos **OMR (Ordures Ménagères Résiduelles, sacs noirs)** et dans une moindre mesure pour leur incinération mais pour laquelle il est impératif d'investir collectivement (création d'un nouvel incinérateur plus efficace et plus valorisant).

Il paraît alors plus évident que la seule solution pour payer moins, indépendamment de la manière de recouvrement (taxe ou redevance), est donc de produire moins de déchets et de tout type. Et même si le tri permet de maîtriser ces coûts, il est déjà trop tard lorsqu'on arrive à cette étape car,

D

« LE MEILLEUR DÉCHET EST BIEN CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS ».

Pour vous y aider de nombreuses astuces ont été exposées lors de cette soirée zéro déchet, que vous pourrez retrouver très prochainement sur le site internet de la mairie, à une page dédiée.

É

En résumé, cinq ateliers ont été présentés :



ACHETER AUTREMENT

Acheter des produits locaux et prendre ses propres contenants pour éviter les emballages jetables ;

Faire revivre les vieux tissus pour créer toute sorte de sacs, lingettes, etc...



C

H

LAVER et SE LAVER MALIN

Limiter les emballages, préférer le réutilisable au jetable, fabriquer ses produits maison, moins toxiques, moins chers, moins encombrants, avec moins d'emballages (notamment plastique) et de déchets.

Utiliser : les savons solides au lieu des gels douche ou shampooing ou produits vaisselle, le vinaigre blanc, le savon de Marseille ou/et le savon noir, le bicarbonate de soude, les cristaux de soude etc...



E

T

CUISINER MALIN



Présentation des différents types de conservation, je privilégie les recettes zéro déchet et réutilise, par exemple, les fanes de carottes ou les cosses de petits pois pour faire une soupe. Je jette le moins possible.



JARDINER AUTREMENT



Pour les déchets du jardin penser à les traiter sur place : tonte mulching, paillage, choix des essences à pousser lente ou abritant de la faune, tas de bois pour les animaux, broyage des branchages pour mettre dans les composteurs, location de broyeurs, réutilisation des branchages pour créer son propre compost pour fertiliser le sol, soin des plantes par les plantes : purin d'orties etc...



COÛTS et RÉGLEMENTATION

L'une des actions phares du moment au niveau national est l'application aux particuliers dès le **1^{er} janvier 2024** de la loi sur le traitement des bio-déchets. Un pan complet de la soirée était destiné à cette thématique que nous vous proposons d'approfondir tous ensemble. Afin d'évaluer les besoins et solutions à mettre en place pour notre commune, nous vous demandons de nous **retourner le rapide questionnaire joint à ce journal**. Sur ces bases nous pourrons échanger lors d'une réunion publique.

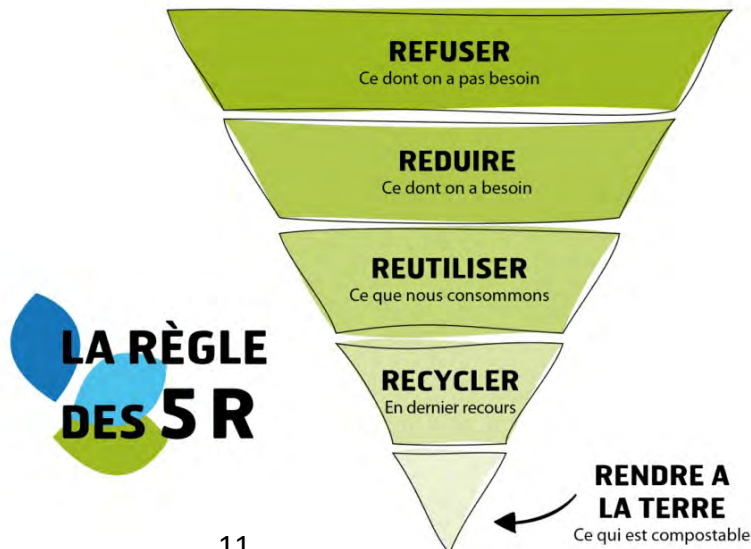
La participation de chacun est essentielle pour réussir collectivement ce défi de diminution de nos déchets. merci à tous, par avance, pour votre implication.

Un espace lecture confortable et ludique sur la thématique du recyclage des déchets a été mis en place par la médiathèque. Une panoplie intéressante de livres et documentations a été mise à disposition et reste disponible dans les rayonnages de la médiathèque.



En fin de parcours, une dégustation de goûter zéro déchet a été offerte et appréciée.

ET POUR FINIR, APPLIQUONS LA RÈGLE des 5R



Z
É
R
O
D
É
C
H
E
T

Un PETIT MOT d'INTRODUCTION pour nos ASSOCIATIONS

Le forum de rentrée des associations, déjà bien loin, a lancé un nouveau départ pour la vie associative dans notre commune.

Vingt et une associations font bouger notre village et font vivre les belles salles communales que la mairie met à disposition de tous ses habitants.

Dans les pages qui suivent vous pourrez suivre leurs manifestations, leurs communications. Une panoplie d'activités possibles pour vos temps de loisirs.

Les associations Saint-Quentinoises, il y en a pour tous les goûts :

- Pour une pratique sportive ou de loisirs ;
- À caractère culturel et patrimonial ;
- À vocation sociale et humanitaire ;
- Pour un soutien à l'enfance ;
- Pour commémorer le passé.

Pour donner une idée de leur vitalité : en 2022/2023, les associations comptaient 630 adhérents adultes et 167 enfants. Au total 797 personnes, soit environ la moitié du nombre d'habitants Saint-Quentinois. Il faut ajouter à ce chiffre les personnes des communes voisines qui contribuent à maintenir certaines activités grâce à leurs adhésions. Ces personnes peuvent ainsi découvrir notre patrimoine et nos belles installations.

Un grand merci à tous les bénévoles qui en assurent le fonctionnement.

L'AMICALE des SAPEURS POMPIERS

Les sapeurs-pompiers Saint-Quentinois sont intervenus 195 fois du 1er janvier au 30 octobre 2023 : 58 sorties sur SAINT-QUENTIN sur ISÈRE, 29 sur MONTAUD, 27 sur LA RIVIÈRE, 5 sur MORETTE, 52 sur TULLINS, 7 sur l'A49, 4 sur ROVON, 4 sur ST GERVAIS, 2 sur VINAY, 1 sur POLIÉNAS, 1 sur VOUREY, 1 sur VEUREY VOROIZE, 1 sur NOYAREY, 2 sur ST EGRÈVE, 1 sur ST JEAN de MOIRANS.

LE DÉTAIL de ces INTERVENTIONS

150 secours à la personne, 23 accidents de la circulation, 5 feux de véhicule, 4 feux de bâtiment, 2 fuites de gaz, 1 inondation, 2 feux ou fumées sans précision, 2 feux de cheminée, 3 feux de végétaux, 3 menaces diverses.

A ces interventions il faut rajouter 11 interventions du chef de groupe le lieutenant Jérôme GLÉNAT-JAIME.

Les sapeurs pompiers ont également participé au forum des associations de notre village le vendredi 8 septembre dernier.

**La matinée boudin se déroulera le samedi
10 février 2024, au stade de la Tour.
Pensez à réserver.**

Chef de caserne lieutenant Jérôme GLÉNAT JAIME
Contacts : 06 47 55 56 13 ou jerome.glenat-jaime@sdis38.fr

Adjoint au chef de caserne adjudant chef Frédéric CALVEZ

Président de l'amicale Fabien FOUREL
Contacts : fabien.fourel@sdis38.fr ou 06 87 80 80 13
Trésorier de l'amicale Gabriel GLÉNAT JAIME
Secrétaire de l'amicale Romain LEITA

SPORTS et LOISIRS

Le bureau de l'association Sports et Loisirs en son Assemblée Générale du 15 septembre a été modifié.

La nouvelle présidente est **Céline BENHAMDI**.

De nouveaux membres du Conseil d'Administration ont été élus par l'assemblée et nous leur souhaitons la bienvenue.

Lucie PICOT, présidente sortante, reste membre du Conseil d'Administration et nous la remercions pour les années qu'elle a passées à présider.

L'association voit le nombre de ses adhérents s'accroître, nous les remercions pour leur confiance et leur fidélité. Grâce à tous, elle peut proposer un large éventail d'activités, cette année encore.

Les cours d'auto-défense féminine sont de retour. Merci à Grégoire pour son investissement auprès de l'association.

Sports et Loisirs a recruté avec plaisir un nouveau professeur de gymnastique, Marjorie, que certains ont déjà pu croiser.

Pour rappel, l'association c'est :

- ▶ Un bureau et un Conseil d'Administration composés de membres bénévoles ;
 - ▶ Quatorze professeurs ;
 - ▶ 425 adhérents dont 157 enfants de 4 à 17 ans ;
 - ▶ Cinq locaux gracieusement mis à disposition par la mairie ;
- Et surtout le bonheur partagé de pratiquer un sport, une activité artistique ou culturelle.

Le bureau vous souhaite une bonne année 2024.

DATES à NOTER dans vos AGENDAS pour 2024

- ❖ Samedi 18 mai 2024, représentation théâtre ;
- ❖ Vendredi 21 et samedi 22 juin, gala de jazz et hip hop ;
- ❖ Lundi 24 juin, passage des ceintures de judo.

CONTACTS : sportsetloisirs38210@yahoo.com

☎ 06 31 32 77 02

LES VOLANTS DE ST QUENTIN

Ambiance chaleureuse, convivialité, bonne humeur sont les valeurs de notre association. Ouverte à toutes et à tous à partir de 18 ans, débutants acceptés, aucune compétition. Nous faisons des rencontres interclubs avec le club de l'Albenc régulièrement. Cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents.

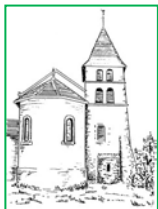
Nous nous retrouvons deux fois par semaine, **les lundis et vendredis de 20h à 22h**.

Une cotisation annuelle de 40 € est demandée pour les Saint Quentinnois et s'élève à 45 € pour les personnes extérieures à la commune. Venez nous rejoindre pour passer un moment sympathique tout en pratiquant un sport. A vos raquettes...



CONTACTS et RENSEIGNEMENTS

☎ 06 38 60 55 70 ☎ 06 87 17 96 05



L'ASSOCIATION du CLOCHER

Comme chaque année, l'association du Clocher organisait sa traditionnelle mondée à la salle socioculturelle le 26 novembre dernier.

Une soixantaine de participants a mondé plus de 200 kg de noix dans la joie et la bonne humeur !

Les enfants ont trouvé des « noix d'or » leur permettant de gagner quelques lots et friandises...

La soirée s'est terminée autour d'un copieux goûter arrosé d'un jus de pomme local.



Encore merci aux participants et aux adhérents pour le travail accompli.

Lors de l'Assemblée Générale en septembre, il a été décidé de proposer aux jeunes du village des rencontres intergénérationnelles. Des membres du conseil municipal ont rejoint ceux de l'association et plusieurs jeunes ont répondu favorablement à l'invitation : deux rencontres ont eu lieu, dans une ambiance chaleureuse et décontractée pour échanger sur divers thèmes. Tous ont envie que ces moments partagés se poursuivent et favorisent le bien vivre ensemble.

Contacts Jean-François RININO ☎ 04 76 93 65 58 ✉ jf.rinino@gmail.com



ASSOCIATION SPORTIVE et de LOISIRS ASL COUNTRY DANCE

Nouvelle association mais pas nouvelle activité puisque la danse country existe depuis plus de quinze ans au sein de la commune. Elle a participé à deux reprises à l'animation du repas des aînés par ses démonstrations et ses initiations et a organisé de nombreuses soirées country.

Nouveau départ donc nouveau projet.

Reprise d'un cours débutant. Aussi, si vous aimez danser, la musique country, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Tous les ingrédients sont rassemblés pour passer un bon moment, bonne musique et bonne ambiance.

Les cours ont lieu le mercredi à partir de 18 h 30 et ont débuté le 4 octobre 2023 L'association propose des cours pour les personnes ayant un niveau novice/intermédiaire et un cours débutant qui sera maintenu si le nombre de participants est suffisant. Du fait de la dimension de la salle, le nombre de personnes est limité.



LE BUREAU
Présidente : Marie Claude FACCHINETTI
Trésorière : Evelyne POMMIER

CONTACT et RENSEIGNEMENTS
aslcountrydance@gmail.com ☎ 06 65 22 98 52
<https://aslstquentinsurisere.jimdo.com>



L'ÉCHO du BAS GRÉSIVAUDAN

Avec notre nouvelle cheffe, Camille, notre harmonie propose un nouveau style de musique (jazz, rock, latino, saoul musique etc...).

Nous serions très heureux d'accueillir de nouveaux membres, musiciens amateurs, pratiquant ou ayant pratiqué des instruments à vent et percussions, afin de pérenniser notre association.

Notre harmonie compte actuellement vingt et un musiciens et se produit lors de différentes manifestations, cérémonie, concert, fête de quartier.

Les répétitions se déroulent tous les mardis soirs dans la salle socioculturelle à 20h30 dans une ambiance très conviviale. Si vous êtes intéressé vous pouvez venir assister à une répétition.

Le 9 décembre 2023 nous avons fêté la Sainte Cécile (patronne des musiciens) dans la salle socioculturelle avec en première partie l'Ensemble de Cuivres de Vinay que nous étions ravis de recevoir et que le public a plébiscité

En deuxième partie notre ensemble sous la baguette de Camille a interprété un programme des plus variés depuis la musique des planètes au folklore irlandais.

Le concert s'est terminé par un morceau d'ensemble pré rock et conclu par une **musique douce de Noël**.

Très belle soirée musicale qui a ravi le nombreux public.

PROCHAINE DATE à RETENIR

► **Le 3 février 2024** nous fêterons le 150^{ème} anniversaire de notre harmonie avec un concert à 20h à la salle socioculturelle avec la participation de l'Écho de la Vallée de Tullins.



ENSEMBLE de CUIVRES de VINAY



ÉCHO du BAS GRÉSIVAUDAN

CONTACT

Jean Claude BROTEL ✉ brotelhjc@orange.fr ☎ 06 72 24 66 90



LE SOU DES ÉCOLES

Contact : soudesecoles.saintq@gmail.com

Maintenant que la vague de la rentrée est passée, nous voudrions présenter l'association du SOU des ÉCOLES; Elle a pour but de financer, en partie ou en totalité, les sorties ou les projets des enfants dans le cadre scolaire. Cela permet de donner à l'équipe enseignante une plus grande marge de manœuvre pour proposer aux écoliers des projets plus intéressants et enrichissants, tout en participant au dynamisme et à la vie du village.

Comment ça marche ? C'est une équipe de bénévoles qui collabore uniformément avec toutes les structures municipales, les associations et les entreprises locales pour organiser des manifestations (marché de Noël, repas, ventes, loto, olympiades, carnaval, chasse aux œufs, fête des écoles, 14 juillet...) afin de récolter des fonds pour l'équipe enseignante. Cette année le bureau change et compte onze membres. L'ancien président reste avec nous afin de continuer à transmettre toutes ses bonnes idées et recettes magiques de réussite !

Que puis-je faire ? Nous appelons les parents à nous rejoindre dans la mesure de leurs moyens. Toutes les réunions du SOU sont cordiales et ouvertes à tous, sans aucun engagement. Chaque idée, retour, coup de main ou simple bonjour sont les bienvenus. Chaque événement est possible grâce à l'investissement de chacun et plus nous serons nombreux, plus nous pourrons faire de grandes choses avec un petit effort. Ensemble faisons vivre les rêves de nos enfants.

DATES à RETENIR

- ▶ samedi 2 mars : Carnaval ;
- ▶ vendredi 28 ou samedi 29 juin : fête des écoles.



SPIA - SAUVEGARDE du PATRIMOINE et des INFORMATIONS d'AUTREFOIS

Le temps fort de ce deuxième semestre 2023 a bien sûr été la Journée du Patrimoine en septembre, consacrée à l'inauguration du sentier patrimonial, fréquenté ce jour-là par une cinquantaine de visiteurs. Ces derniers, dotés du petit livret-guide réalisé par SPIA ont pu parcourir ce riche itinéraire équipé de tous ses panneaux expliquant les différents sites rencontrés sur le parcours. Le livret-guide est disponible en mairie ou peut être téléchargé sur le site internet. Il nous reste maintenant à gérer l'entretien de ce cheminement, ce qui est en cours avec la mairie, SMVIC et le Parc du Vercors.



Nous sommes aussi en train de préparer la deuxième phase du verger partagé en collaboration avec l'école élémentaire. Au programme : plantation des plans de petits fruits rouges (framboises, cassis et groseilles) ainsi que de la vigne.

En parallèle, nous continuons à renforcer notre connaissance du site de la Tour en prévoyant une analyse du sous-sol pour identifier les fondations pouvant s'y trouver.

Enfin et toujours nous poursuivons le travail de sauvegarde du site de la pierre de l'Échaillon ; le dossier de demande de création d'un espace protégé est maintenant aux mains du Parc Naturel Régional du Vercors. De notre côté, nous continuons à promouvoir ce thème au travers de conférences à chaque fois suivies avec beaucoup d'intérêt.

Il reste encore beaucoup de travail pour découvrir et mettre en valeur le patrimoine Saint-Quentinois et nous accueillons avec plaisir les nouvelles personnes qui seraient prêtes à venir renforcer la petite équipe d'une vingtaine de passionnés déjà en action.

L'équipe de SPIA vous souhaite une année 2024 heureuse.

Contacts ☎ 06 08 07 77 49 et 06 80 95 93 04

Blog : <http://saintquentin.spia.free.fr>

✉ spia.saint.quentin@gmail.com

@ jp.rey0634@orange.fr



LES SAISONS DE LA CULTURE

Contacts ☎ 06 19 11 70 49 ✉ lessaisonsdelaculture@laposte.net

Les saisons de la culture ont commencé l'année 2023 avec un spectacle proposé par la MC2, « **CHAUSSURE(S) à son PIED** » et l'ont clôturée, pour leur plus grand bonheur avec la même structure, le 23 décembre avec « **le JOUR J de Mlle B** ». Mademoiselle B. est une célèbre actrice qui, après des décennies d'absence, remonte sur scène pour ses adieux au public. Mais le soir de la première, elle se retrouve face à sa plus grande peur : des enfants ! Une pièce qui présente, entre autres, en 1h10 TOUT HAMLET, théâtre, comédies musicales, danses, fonctionnement des coulisses, trac des artistes, l'importance de la fiction pour chacun d'entre nous, la joie du déguisement assortie de poésie et d'une délicatesse infinie, tout y était ! Des artistes merveilleux et talentueux, un moment des plus agréables, en cette veille de Noël.



Les SAISONS de la CULTURE, enchantées par le spectacle de l'an dernier proposé par la Compagnie du Gravillon « **POINT de BASCULE** » réitèrent leur expérience avec Barthélemy CHAMPENOIS et son nouveau spectacle « **La CIRCONFÉRENCE des PARTICULES** », le **vendredi 5 avril 2024 à 19 h**. Barthélemy est sur le fil entre la science et l'imagination. Ce comédien, clown à l'occasion, explore avec tendresse la matérialité du monde scientifique avec ses manières de parler, de se comporter, de mener un raisonnement avec de multiples exemples.

Barthélemy invite chacun à se questionner sur son quotidien, le monde qui nous entoure et ses évidences. Pourquoi ce ne serait pas possible de... ? Et si c'était possible ? Il nous fait part de ses découvertes qui promettent de révolutionner sa vie, vos vies, notre monde ! Reposant sur des théories physiques, métaphysiques et quantiques, ce scientifique excentrique démontrera que oui, l'homme peut traverser les murs ! Spectacle à partir de 10 ans

Rendez-vous également le **vendredi 31 mai 2024** pour notre rencontre annuelle avec le Jazz Club de Grenoble, un quintet étourdissant « FORGET ME NOTE ».

L'association remercie la mairie pour son soutien, et ses membres toujours actifs et plein d'entrain même si parfois découragés par le manque de participation de nos concitoyens aux spectacles proposés qui font vivre le village.

PETITES CROIX et BONNES IDÉES

Une petite trousse avec des ciseaux, de la toile, des aiguilles, des fils de toutes les couleurs, la tête remplie d'idées et portée par la passion de la broderie, les brodeuses de l'association « Petites Croix et Bonnes Idées » se retrouvent tous les mardis après-midi, une, voire deux fois par mois le samedi, pour broder ensemble échanger et papoter un peu.

Pour nous toutes, cette activité est reposante, dé-stressante, pleine de ressources. Ses bienfaits sont le plaisir de faire soi-même et la grande satisfaction que cela procure. Ce qui distingue la broderie c'est le caractère gratifiant qui se dévoile point par point, geste aussi simple que magique, mais fait avec concentration et minutie. Le résultat apparaît enfin comme par enchantement et permet à chacune d'entre nous de se l'approprier et d'y amener son propre univers.

C'est donc avec bonheur que nous continuons à aimer cet art longtemps associé à un univers un peu vieillot. La broderie revient à la mode avec des supports modernes, des grilles offrant des modèles dans l'air du temps et avec de simples petits points croisés on crée de très belles choses. Le seul prérequis est d'être patiente et minutieuse.

CONTACTS : ✉ reneeboiteillon64@orange.fr ☎ 06 88 90 45 76 ou ✉ lsaptx38@hotmail.fr ☎ 06 66 38 97 23



LE CLUB BEAUREGARD

Après la trêve estivale, c'était la reprise pour les adhérents du Club Beauregard. Pour cette rentrée, comme l'année précédente, les adhérents étaient conviés au stade de la Tour pour un super pique-nique. Le bureau avait lancé une invitation auprès des clubs voisins pour partager ce moment convivial. La présidente du Club de Saint Gervais, Jacqueline KARAGOUCHE ainsi que quatre membres ont répondu et nous ont fait le plaisir de partager cette journée. Après le verre de bienvenue, les participants ont partagé le pique-nique avant d'attaquer les parties de cartes (belotes), la pétanque, ou simplement apprécier ce moment de détente.

RETOUR sur les ACTIVITÉS ÉCOULÉES



- ❖ Jeudi 27 avril, repas Cabri avec 21 participants ;
- ❖ Mardi 16 mai, invitation par le Club de l'Amitié de Saint Gervais pour une rencontre interclubs.



- ❖ Mercredi 7 juin, goûter récréatif fêtes des mères/pères, animée par Yveline, le Tour de France sous formes de jeux, voyage en chansons. Chaque participant a reçu un gobelet au logo du club rempli de friandises agrémenté d'une rose pour les dames ;



- ❖ Mercredi 14 juin, après deux ans sans voyage à cause du COVID, le club a organisé un voyage entre la Drôme et l'Ardèche au musée de la Lavande à SAINT REMÈZE et le palais des bonbons et du nougat à MONTÉLIMAR ;



- ❖ Vendredi 8 septembre, participation au forum des associations ;
- ❖ Mardi 25 septembre, pique-nique au stade de la Tour (33 participants) ;
- ❖ Samedi 14 octobre, soirée repas animée par le groupe GYPSE (77 participants) ;



- ❖ Mercredi 8 novembre, les anniversaires des 70, 75, 80, 85 et 90 ans ;
- ❖ Dimanche 19 novembre, exposition vente, vannerie, patchwork, couture, dégustation Beaujolais nouveau.

Le club est ouvert à tous, sans limite d'âge. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour découvrir les activités et nous faire part de vos souhaits afin de faire évoluer le club.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
MERCREDI 17 JANVIER à 14 h
Salle socioculturelle, tout le monde y est convié.

- ### Les DIVERSES ACTIVITÉS du CLUB
- ▶ Lundi : marche (randonnées pédestres, raquettes en hiver) ;
 - ▶ Lundi après-midi à 14 h : patchwork, salle des loisirs ;
 - ▶ Mardi après-midi : atelier vannerie, salle du stade ;
 - ▶ Mercredi : vélo en fonction de la météo (soit le matin, soit l'après-midi) ;
 - ▶ Jeudi après-midi à 13h30 : atelier couture, salle des loisirs ;
 - ▶ Jeudi 16h30/17h, pétanque (horaire variable en fonction de la météo) au terrain de boules du Gît ;
 - ▶ Réunion mensuelle chaque 1^{er} mercredi du mois à 14 h, salle socioculturelle, jeux, atelier mémoire, goûters, échanges de livres en lien avec la médiathèque.

La chorale a tenu son Assemblée Générale le vendredi 26 octobre dernier sous la présidence de Marie-Hélène DIBISCEGLIE assistée par les membres du Conseil d'Administration.

Après avoir remercié Aimée BATTEUX, Elvire BOSCH et Bajram HALILAJ représentant la mairie et la Commission Vie Culturelle et Associative, la secrétaire Nicole GIRY a présenté le rapport moral des activités de l'année, et la trésorière le rapport financier, rapports adoptés à l'unanimité.

La présidente a fait part de sa démission mais reste membre du bureau, l'élection du nouveau bureau a été votée.

RAPPEL des DERNIÈRES ANIMATIONS

- ▶ samedi 3 juin, **concert d'été** avec la participation, en première partie de la chorale de Charnècles. En seconde partie, avec un répertoire entièrement renouvelé des années 80, notre chorale a ravi un public enthousiaste qui n'a pas hésité à reprendre plusieurs chants. Pour clôturer la soirée les deux chorales réunies ont interprété deux chants EREV et TOUT VA CHANGER CE SOIR, un final salué par les applaudissements d'un public conquis et toujours fidèle ;
- ▶ samedi 1^{er} juillet, pique-nique partagé pour terminer la saison ;
- ▶ jeudi 15 septembre, reprise des activités.

NOUVEAU BUREAU

Présidente : Nicole GIRY

Secrétaire : Christiane MONTVIGNIER-MONNET

Trésorière : Véronique PIERRAT

LES PROJETS à VENIR

- ▶ concert RETINA, en 2024 (date non fixée à ce jour) ;
- ▶ samedi 8 juin 2024, concert d'été, salle socioculturelle

La chorale, ouverte à tous, est toujours prête à accueillir de nouveaux choristes. Il n'est pas indispensable d'avoir des connaissances musicales particulières pour savoir bien chanter.

Les répétitions ont lieu désormais le jeudi de 20 à 21h30, salle des miroirs à la salle socioculturelle.



Chorale de Charnècles

CONTACTS : Nicole GIRY, présidente ☎ 06 31 65 33 96

✉ nicole.giry@orange.fr

et Christiane MONTVIGNIER MONNET, secrétaire

☎ 06 81 18 45 00

✉ christianemontvignier@gmail.com



Chorale de Saint Quentin

ÉTAT CIVIL 2023

NAISSANCES



Zoé, née le 16 juillet, fille de Guillaume CHENON et de Marjorie BRESSON ;
William né le 19 septembre, fils de Manuel REYERO MEAL et de Dalva POVSE ;
Jayson né le 13 octobre, fils de Kévin NUGUES et Julia MONTEIRO.
Nour née le 16 octobre, fille de Hammou AGRAR et de Fatiha EL MALLA

MARIAGES



Mohamed GALAÏ et Célia BOUILLET le 08 juillet ;
Thomas LEQUEUX et Nelly BOURGEON le 15 juillet ;
Matthieu SURDON et Alexandra DI MAGGIO le 07 octobre ;
Philippe ESCALLE et Muriel GOUNET, le 09 décembre.

NÉCROLOGIE

André FINET décédé le 20 mai ;
Dominique BOUTEAUD décédé le 21 juin ;
Julia VAZ veuve MONTEIRO décédée le 11 juillet ;
Patrick REOLON décédé le 29 août ;
Michel FINET décédé le 10 septembre ;
Mario SARTORIO décédé le 20 novembre ;
Mariette PELLICIER GENOT décédée le 30 novembre ;
Joël COUDERC décédé le 22 décembre.



AUX NOUVEAUX HABITANTS

Présentez-vous au secrétariat de mairie, avec livret de famille et carte d'identité.

**Le BRÛLAGE des DÉCHETS VERTS est
INTERDIT toute L'ANNÉE**

CIVISME et RESPECT D'AUTRUI

LE BRUIT : selon l'arrêté préfectoral 97-5126 les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, perceuse, motoculteur, tronçonneuse, scie, raboteuse, engins agricoles, etc... **sont autorisés les jours ouvrés de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

Les aboiements répétitifs de votre chien peuvent déranger la quiétude de vos voisins et constituer un trouble anormal de voisinage. Pour la sécurité des usagers qui se promènent à pied par nos beaux chemins de campagne, pensez à tenir vos toutous en laisse et vos portails fermés pour éviter les face à face souvent synonymes de panique.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles et garçons) doivent **obligatoirement** se faire recenser à la mairie de leur domicile, au **cours du mois de leurs 16 ans** et se présenter en mairie avec leur carte d'identité et le livret de famille de leurs parents.

SAINT QUENTIN MON VILLAGE - Directeur de la publication : Jean Pierre Faure
Rédaction Commission Communication : Aimée Batteux, Elvire Bosch, Florence Chatelain, Isabelle Gibour, Nicole Giry, Martine Santos Cottin, Miranda Suco. Impression : mairie de Saint Quentin sur Isère

Numéros utiles

Mairie ☎ 04 76 93 60 08
mairie@saint-quentin-sur-isere.fr
horaires secrétariat
lundi 8h30-12h/13h30-18h
mardi au jeudi 8h30-12h
vend. 8h30-12h/13h30-16h30
www.saint-quentin-sur-isere.fr

Agence Postale Communale
Ouverte aux heures mairie,
Fermée le vendredi après midi.

**Intercommunalité St Marcellin,
Vercors, Isère Communauté**
www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

Horaires déchetterie
lundi 13h30-18h
mercredi 9h-12h/13h30-18h
samedi 9h-18h

Régie eau assainissement
☎ 04 76 36 94 01
7 jours/7 et 24h/24

Urgence Europe ☎ 112
Pompiers ☎ 18 / **Samu** ☎ 15

Gendarmerie ☎ 17

Kinésithérapeutes
M^{me} Carine LARUE

M^{me} Pauline RIGAULT
☎ 04 76 37 45 24

M^{me} Nadine SCHENA
☎ 06 70 55 31 44

Infirmières

M^{me} Christine ÉPAILLY
M^{me} Frédérique BIANCHIN

M^{me} Malorie GREFFE FONTEYMOND
☎ 04 76 93 66 11

Ostéopathe

M. Mathieu BOISIER
☎ 07-66-71-37-83

Sage-femme

M^{me} Maureen BERNARD
☎ 06 58 95 60 74

Psychologue M^{me} Céline BLONDEL
☎ 06 71 58 40 74

Pharmacie M^{me} Sandrine POQUET
☎ 04 76 93 68 08

Pharmacie garde ☎ 3945
Écoles

Maternelle ☎ 04 76 93 65 73

Élémentaire ☎ 04 76 93 60 51

Médiathèque intercommunale LIS LA
☎ 04 76 65 80 74

mardi et vendredi 16 h - 18 h
mercredi 10 h - 12h et 14 h - 17 h
samedi 9 h - 12 h

Taxi Finet

☎ 06 07 09 15 31 ☎ 06 40 08 58 53
☎ 04 76 07 08 09

EDF (dépannages) ☎ 0810 333 338
Assistantes sociales - Vinay 38470

☎ 04 57 53 11 20

lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Violences conjugales ☎ 1939

Enfance maltraitée ☎ 119

Harcèlement ☎ 3020